

Du mardi vingt-six mars deux mil quatorze, convocation des membres du conseil municipal de la Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du vingt-trois mars deux mil quatorze, adressée individuellement à chaque conseiller municipal pour une session extraordinaire le dimanche trente mars deux mil quatorze.

Objet de la réunion : Installation du Conseil Municipal élu le vingt-trois mars deux mil quatorze, élection du Maire, vote du nombre des Adjoints, élection des Adjoints, Election des délégués aux établissements intercommunaux – Conseil d'école – CNAS. Election des délégués au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale – C.C.A.S –

SEANCE DU 30 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le trente mars à dix heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales - CGCT – s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Sulpice-le-Dunois.

Etaient présents :

Monsieur DARDAILLON Bruno
Monsieur DÉBROSSE Guy
Monsieur DELAFONT Gérard
Monsieur DESFOUGÈRES Christian
Monsieur DUMOULIN Robert
Monsieur DUMOULIN Roger
Madame GUIGNAT Marie-Claude

Monsieur NEVEU Christian
Monsieur PARINAUD Bertrand
Madame PASQUIGNON Dominique
Monsieur PASQUIGNON Jean-Luc
Monsieur PÉRICAT Bernard
Monsieur TISIER Roger
Madame VALLET Mireille

Absente : Madame BUCHER Danielle qui a donné procuration pour voter en son nom à Madame PASQUIGNON Dominique

1 – Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Gérard DELAFONT, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absente) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Bertrand PARINAUD a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L.2121-15 du CGCT..)

2 – Élection du Maire

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du Conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quatorze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.212-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Monsieur Robert DUMOULIN et Madame Dominique PASQUIGNON.

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins ont été les premiers avec leur enveloppe, les seconds avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close au jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

2.4 Résultats du premier tour de scrutin

Candidat : Monsieur Gérard DELAFONT

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue.....	7
Ont obtenu : Monsieur Gérard DELAFONT, onze voix	11
Monsieur Guy DÉBROSSE, une voix.....	1
Monsieur Robert DUMOULIN, une voix	1

2.5. Proclamation de l'élection du maire

Monsieur Gérard DELAFONT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

3 – Élection des adjoints

Sous la présidence de Monsieur Gérard DELAFONT élu maire, le conseil municipal a précédé à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que la maire (art. L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT)

Le président a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal soit quatre adjoints au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de trois adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

3.1. Élection du premier adjoint

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

Candidat : Monsieur Bruno DARDAILLON

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	9
Majorité absolue.....	5
Ont obtenu : Monsieur Bruno DARDAILLON, neuf voix	9

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier adjoint

Monsieur Bruno DARDAILLON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième adjoint

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

Candidat : Madame Marie-Claude GUIGNAT

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	10
Majorité absolue.....	6
Ont obtenu : Madame Marie-Claude GUIGNAT, dix voix	10

3.2.2. Proclamation de l'élection du premier adjoint

Madame Marie-Claude GUIGNAT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée deuxième adjointe et a été immédiatement installée.

3.3. Élection du troisième adjoint

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

Candidat : Monsieur Robert DUMOULIN

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue.....	7
Ont obtenu : Monsieur Robert DUMOULIN, douze voix	12
Monsieur Guy DÉBROSSE, une voix.....	1

3.3.2.. Proclamation de l'élection du premier adjoint

Monsieur Robert DUMOULIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

4 – Observations et réclamations

Néant

5 – Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le trente mars deux mil quatorze à onze heures quinze minutes a été après lecture signé par le maire, le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Ont signé au procès-verbal :

Le maire, conseiller municipal le plus âgé
Gérard DELAFONT

Les assesseurs
Robert DUMOULIN
Dominique PASQUIGNON

Le secrétaire
Bertrand PARINAUD

Délibération n° 140330.01 : Election des délégués aux Syndicats Intercommunaux

Monsieur le Maire invite le Conseil à procéder à l'élection des représentants de la commune au sein des assemblées délibérantes de coopération intercommunales

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

Désigne au bulletin secret et à l'unanimité les délégués suivants:

- au SIERS

. Titulaire : Monsieur DARDAILLON Bruno 1^{er} adjoint, domicilié 7 Lagemorin

. Suppléant : Madame GUIGNAT Marie-Claude 2^{ème} adjointe domiciliée 3 chemin des tilleuls

- au Syndicat Intercommunal d'Electrification de Dun le Palestel (Syndicat primaire du SDEC) et au syndicat d'énergie de Dun-Le-Palestel / Saint-Vaury

. Monsieur DÉBROSSE Guy, Conseiller, domicilié 8 La Brugère

- suppléant, Monsieur PARINAUD Bertrand, domicilié 17 Les Mesures

. Monsieur PASQUIGNON Jean-Luc, domicilié 12 Chabanne

- suppléant, Monsieur DUMOULIN Roger, Conseiller, domicilié 1 Villemalard

- au Syndicat Intercommunal pour le Développement de l'Informatique Communale

. Monsieur NEVEU Christophe, Conseiller, domicilié 20 Le Mas Saint Jean

- suppléant, Monsieur DUMOULIN Roger, Conseiller, domicilié 1 Villemalard

- au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Rivière Creuse et de ses Affluents

. Monsieur DARDAILLON Bruno, 1^{er} Adjoint, domicilié 7 Lagemorin

. Monsieur BARCAT Claude, Président de l'APPMA locale, domicilié 14 Laveaucoupet

- suppléant Monsieur PASQUIGNON Jean-Luc domicilié 12 Chabanne

Délibération n° 100330.02: Election des Conseillers délégués au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale - C.C.A.S. –

Monsieur le Maire invite le Conseil à déterminer le nombre et à procéder à l'élection au bulletin secret des délégués au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S., conformément au décret n° 95-562 du 6 mai 1995 modifié par décret n° 2000-6 du 4 janvier 2000.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- Fixe à cinq le nombre des délégués du Conseil au sein de C.C.A.S. et invite Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S., à nommer cinq personnes non Membres du Conseil municipal conformément au décret du 6 mai 1995 modifié par décret du 04 janvier 2000
Sont élus à l'unanimité:

. Monsieur DARDAILLON Bruno, 1^{er} Adjoint, domicilié 7 Lagemorin

. Madame GUIGNAT Marie-Claude, 2^{ème} Adjoint, domiciliée 3 chemin des tilleuls

. Monsieur DUMOULIN Robert, 3^{ème} Adjoint, domicilié 7 Les Mesures-sud

. Madame PASQUIGNON Dominique, Conseillère, domiciliée 15 rue des Fontenailles

. Madame VALLET Mireille, Conseillère, domiciliée 2 Bas-Nouzirat

Délibération n° 140330.03 : Représentants du C.M. au conseil d'école du regroupement pédagogique intercommunal St Sulpice le Dunois - La Celle Dunoise

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

désigne à l'unanimité pour représenter le conseil municipal au conseil d'école du RPI:

Titulaires :

. Monsieur Gérard DELAFONT, Maire, domicilié 12 Haut Nouzirat

. Madame Mireille VALLET, Conseillère, domiciliée 2 Bas Nouzirat

Suppléants

- Monsieur Robert DUMOULIN, 3^{ème} Adjoint, domicilié 7 Les Mesures-sud

- Madame Danielle Bucher, Conseillère, domiciliée 17 Laveaucoupet

Délibération n° 140330.04 : Représentants du conseil municipal au Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des collectivités territoriales (C.N.A.S.)

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

désigne à l'unanimité pour représenter le Conseil au sein du C.N.A.S.

Titulaire : Monsieur Bruno DARDAILLON, 1^{er} Adjoint, domicilié 7 Lagemorin

Suppléant : Monsieur Guy DÉBROSSE, Conseiller, domicilié 8 La Brugère

Délibération n° 140330.05: Conseiller municipal en charge des questions de défense dans la commune

Monsieur le Maire rappelle que suite à la professionnalisation des armées et la suspension du service national, un Conseiller municipal en charge des questions de défense dans la commune doit être désigné.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- désigne Monsieur Bernard PÉRICAT, domicilié 1 Châtelus 23800 Saint Sulpice le Dunois, Conseiller municipal en charge des questions de défense dans la commune

Délibération n° 140330.06: Commission d'Appel d'Offres – C.A.O. -

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de prévoir une Commission d'Appels d'Offres avec des représentants du Conseil nouvellement élu.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

. considérant que le Maire, Monsieur Gérard DELAFONT est Président de la Commission d'appel d'offres

- procède à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants, dans les conditions prévues par l'article 279 du Code des Marchés Publics, pour faire partie de la Commission d'Appel d'Offres

sont élus :

Monsieur DUMOULIN Robert titulaire ; suppléant Monsieur PARINAUD Bertrand

Monsieur PÉRICAT Bernard titulaire ; suppléant Monsieur DESFOUGÈRES Christian

Monsieur DARDAILLON Bruno titulaire ; suppléant Madame GUIGNAT Marie-Claude

Délibération n°140330.07 : Formation des commissions communales d'instruction

Le maire, Gérard DELAFONT, préside toutes les commissions ; un vice-président sera désigné lors de la première réunion de chacune des commissions

- Commission des finances et de l'activité économique

Bruno DARDAILLON, Marie-Claude GUIGNAT , Robert DUMOULIN, Jean-Luc PASQUIGNON, Christian DESFOUGÈRES

- Commission des Travaux de voirie, Chemins ruraux, Bâtiments et cimetière

Marie-Claude GUIGNAT, Robert DUMOULIN, Guy DÉBROSSE, Jean-Luc PASQUIGNON, Christian DESFOUGÈRES, Bernard PÉRICAT, Roger DUMOULIN, Roger TISSIER

- Commission environnement et cadre de vie

Bruno DARDAILLON, Robert DUMOULIN, Guy DEBROSSE, Bernard PÉRICAT, Roger DUMOULIN

Commission des affaires scolaires

Robert DUMOULIN, Christian DESFOUGÈRES, Mireille VALLET, Roger TISSIER

- Commission animation et information

Marie-Claude GUIGNAT, Guy DÉBROSSE, Jean-Luc PASQUIGNON, Mireille VALLET, Danielle BUCHER

- Commission du Personnel Communal

Bruno DARDAILLON, Marie-Claude GUIGNAT , Robert DUMOULIN
